Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 025-212501704-20260723-DCM712026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD (25170)

Nombre de membres
en exercice : 15
présents : 11
votants : 12
ayant donné procuration : 1
absents : 3
exclus : 0

Date de la convocation
17/07/26

Date d'affichage
28/07/26

Objet de la délibération
Demandes de subvention - Aménagement d'une aire de jeux intergénérationnelle, d'un accès piétons et du parking du stade

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 71/2026

Séance du 23 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six
Et le vingt-trois juillet à 19h30,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : Robert PERSONENI, Jean-Louis CARRERE, Céline OUDOT, Bernard MARTINA, Anne WIDMER, Alain LEMOINE, Sophie DE CARVALHO-ESTEVE, Patrick PRUD'HAM, Adeline BOUREE, Julie GARZETTA et Séverine DEMAIZIERE

Étaient absents : Abdessamad KADDOURI, Julien GOUVERNE et Arthur GROSJEAN.

Était représentée :
Hakima KOCH procuration à Robert PERSONENI

Secrétaire de séance : Jean-Louis CARRERE
Président de séance : Robert PERSONENI, Maire

Suite à la désignation des attributaires des lots 1 et 2 du marché à procédure adaptée d'Aménagement d'une aire de jeux intergénérationnelle,d'un accès piétons et du parking du stade, il convient de réviser le projet et son financement.

Le projet s'établit, désormais, sur les dépenses prévisionnelles suivantes :

Nature des dépenses	**En euros HT**
Foncier	69 671.00
Maîtrise d'œuvre	55 000,00
Travaux	599 085,00
Montant total de l'opération	**723 756,00**

Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 025-212501704-20260723-DCM712026-DE

Le plan de financement proposé par Monsieur le Maire est le suivant :

Financement prévisionnel	En euros HT	Pourcentage
DETR	136 000,00	18.79%
Fonds vert	5 000,00	0,69%
Agence Nationale du sport	10 000,00	1.38%
Conseil régional	50 000,00	6.90%
Conseil départemental	120 000,00	16,59%
PMA	40 000,00	5.52%
CAF	10 000,00	1.38%
Fonds Propres	352 756,00	48,75%
Total	**723 756,00**	**100.00%**

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **autorise** le Maire à déposer les demandes de subventions sur la base du plan de financement proposé.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Robert PERSONENI

Le Secrétaire de séance
Jean-Louis CARRERE

MAIRIE de COURCELLES-LES-MONTBELIARD (Doubs)